

POUR SE RENDRE AU SITE DE NAVETTES / TO GET TO THE SHUTTLE SITE

EN VIGUEUR SAMEDI 28 AOÛT POUR LE 10KM SPORTS EXPERTS, 5KM QUB MUSIQUE ET COURSE DES JEUNES SEULEMENT.
VALID ON SATURDAY AUGUST 28 FOR THE SPORTS EXPERTS 10K, QUB MUSIC 5K AND KIDS RACE.

DEMI MARATHON



Près du / Close to
520, 1^{ère} avenue, St-Romuald Québec G6W 5M6

GPS :
Nord / North 46° 44.713'
Ouest / West 71° 14.426'

GPS :
Nord / North 46° 44.707'
Ouest / West 71° 14.081'

P Stationnement pour ceux qui arrivent depuis le Blvd Guillaume-Couture.
Parking for those arriving from Blvd G-Couture.

P Stationnement pour ceux qui arrivent depuis l'autoroute 20 et l'avenue Taniata.
Parking for those arriving from Highway 20 and the Taniata avenue.

ITINÉRAIRE 1 / ITINARY 1

Depuis l'autoroute 20 :

- Prendre la sortie # 318 Nord (Taniata).
- À l'intersection, vous serez à l'avenue Taniata, tournez à droite en direction de Saint-Romuald, vers le fleuve.
- Continuez sur l'avenue Taniata, jusqu'à la 3^e rue (environ 1.7 km).
- Tournez à gauche sur la 3^e rue, jusqu'à la 2^e avenue.
- Il est permis de stationner sur la 2^e avenue, ainsi qu'aux endroits identifiés sur le plan.

From Highway 20 :

- Take the exit # 318 Nord (Taniata).
- At the intersection, you will be on Avenue Taniata, turn right towards Saint-Romuald, towards the river.
- Continue on Avenue Taniata, until the 3^e rue (about 1.7K).
- Turn left on 3^e rue, until 2^e avenue.
- Parking is allowed on 2^e avenue and also at all the designated areas identified on the plan.

ITINÉRAIRE 2 / ITINARY 2

Depuis l'autoroute 20 :

- Prendre la sortie #314 Nord (Chemin du Sault)
- Tournez à droite sur Avenue des Églises
- Tournez à droite sur Boulevard Guillaume-Couture
- Tournez à droite sur 1^{ère} avenue
- Il est permis de stationner sur la 1^{ère} avenue, ainsi qu'aux endroits identifiés sur le plan..

From Highway 20 :

- Take the exit #314 Nord (Chemin du Sault)
- Turn right on Avenue des Églises
- Turn right on Boulevard Guillaume-Couture
- Turn right on 1^{ère} avenue
- Parking is allowed on 1^{ère} avenue and also at all the designated areas identified on the plan.